

Matériel technique

Factures acquittées à fournir (1) et (2)

(drains et postes de clôtures)

Curage fossés(en mètre linéaire et/ou facture acquittée si
intervention entreprise)

(1)

(1) : Définition de la facture acquittée : tampon entreprise, date et visa **ou** copie du relevé de compte justifiant la dépense

(2) : Fournir factures piquets ou clôtures acquittées postérieures à la date du sinistre

Date :

Signature :